

Marseille, le ?? juillet 2012

Comités de soutien et de défense
des usagers du réseau mutualiste
des Bouches du Rhône.

table-ronde-mutualiste@live.fr

Mutuelle CNM
10 rue Bouronne
13600 La Ciotat

Madame la Ministre,
Ministère des Affaires
Sociales et de la Santé
14,avenue Duquesne
75350 PARIS 07

Madame la Ministre,

Nous n'avons pas reçu à cette date de réponse à notre courrier du 21 juin dernier au sujet du réseau médico-social du Grand Conseil de la Mutualité des Bouches du Rhône.

Nous avons bien conscience de la charge de travail à laquelle vous devez faire face en cette période, mais nous nous permettons de vous écrire à nouveau, pressés par une urgence extrême.

Le 12 juin dernier, vous écriviez à l'administrateur judiciaire en charge du dossier du Grand Conseil de la Mutualité : « Je souhaite vivement que ne soit pas prononcée une liquidation judiciaire »

Mais, dans le cadre de cette procédure, nous avons à présent tout lieu de craindre la liquidation pure et simple.

Après deux reports successifs et en pleine période de vacances judiciaires, une nouvelle audience aura lieu le 9 août au Tribunal de Grande Instance de Marseille.

Nous vous prions instamment d'intervenir dans le sens évoqué par notre précédent courrier. Le point décisif étant d'accorder un fonds d'urgence avant le 09/08/2012.

Avec nos respectueux hommages, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Pour les 11 comités de soutien et de défense des usagers du réseau mutualiste, le secrétariat :

Monique Barduzzi,
Raymond Nunez ,
Marie France Palloix,
Jean Claude Reynaud,
Nicole Vial.